Par l’imam Muhammad Ibn ‘Abd Al-Wahhâb

Si l’on te dit : Qui est ton Seigneur ?

Répond : Mon Seigneur est Allah.

Si l’on te dit : Ça veut dire quoi « le Seigneur » ?

Répond : ça veut dire : Celui qu’on adore, qui possède toute chose et qui dirige tout l’univers.

Si l’on te dit : Quelle est la plus grandiose de Ses créatures que tu puisses voire ?

Répond : Les cieux et la terre.

Si l’on te dit : Qu’est ce qui t’a fait connaître Son existence ?

Répond : Ses signes et Ses créatures.

Si l’on te dit : Quel est le plus grand de Ses signes que tu puisses voire ?

Répond : La nuit et le jour, et la preuve de cela est le verset :

« Votre Seigneur est Allah qui créa les cieux et la terre en six jour, puis Il s’éleva au dessus du trône. Il couvre la nuit du jour qui le poursuit sans cesse, ainsi que le Soleil, la lune, les étoiles qui sont assujettis à Son commandement. N’est-ce pas que le commandement et la création n’appartiennent qu’à Lui ? Bénis soit Allah, le Seigneur des mondes »
(Sourate 7verset 54)

Si l’on te dit : ça veut dire quoi « Allah » ?

Répond : ça veut dire : Celui qui détient la Divinité et le droit d’être adoré, sur toute Sa création.

Si l’on te dit : Pourquoi Allah t’a créé ?

Répond : Pour l’adorer.

Si l’on te dit : C’est quoi « l’adorer ? »

Répond : Témoigner de Son Unicité et Lui obéir.

Si l’on te dit : C’est quoi la preuve de ça ?

Répond : C’est le verset :

« Et Je n’ai créé les Djinn et les hommes que pour qu’ils M’adorent. »
(Sourate 51 verset 56)

Si l’on te dit : C’est quoi la première chose qu’Allah t’a obliger de faire ?

Répond : C’est désavouer le Tâghoût et avoir Foi en Allah, et la preuve de cela est le verset :

Si l’on te dit : C’est quoi « l’anse la plus solide » ?

Répond : C’est l’attestation qu’il n’y a de vraie divinité qu’Allah. Et lorsqu’on dit « Il n’y a de vraie divinité » c’est une contestation. Et lorsqu’on dit « qu’Allah » c’est une affirmation.

Si l’on te dit : Qu’est ce que tu contestes, et qu’est ce que tu affirmes ?

Répond : Je conteste à tout autre qu’Allah le droit d’être adoré, et j’affirme qu’Allah est Le Seul à mériter l’adoration, sans aucun associé.

Si l’on te dit : C’est quoi la preuve de ça ?

Répond : C’est le verset :

« Et lorsqu’Ibrâhîm dit à son père et son peuple : Je désavoue ce que vous adorez »
(Sourate 43 versets 26)

Ceci prouve la contestation

« À part Celui qui m’a créé »
(Sourate 43 versets 27)

Ceci prouve l’affirmation.

Si l’ont te dit : C’est quoi la différence entre : L’Unicité d’Allah dans la Seigneurie, et l’Unicité d’Allah dans la Divinité ?

Répond :

L’Unicité dans la Seigneurie concerne les actes du Seigneur, comme : créer, donner la vie, donner la mort, faire tomber la pluie, accorder la subsistance, faire pousser les plantes et contrôler l’univers.

Tandis que :

L’Unicité dans la Divinité concerne les actes du serviteur envers son Seigneur : comme l’invoquer, le craindre, espérer en Lui, implorer Son aide et autres formes d’adoration.

Si l’on te dit : C’est quoi ta religion ?

Répond : Ma religion, c’est l’Islam ; et la Racine et le Principe de l’Islam sont deux choses :

1) Le commandement d’adorer Allah uniquement, sans aucun associé, inciter les gens à cela, les soutenir pour cela, et bannir de l’Islam quiconque l’abandonne.

2) Avertir contre l’adoration d’un autre qu’Allah, faire preuve de sévérité sur cela, s’opposer à ceux qui la commettent, et bannir de l’Islam quiconque le commet.

Et l’Islam est construit sur cinq piliers :

Attester qu’il n’y a de vrai Dieu qu’Allah, que Mouhammad est Son messager.

Accomplir la prière.

Donner la Zakât.

Jeûner le Ramadan.

Faire le pèlerinage à la maison sacrée lorsqu’on en est capable.

Et la preuve de l'attestation est le verset :

« Allah atteste qu'il n'y a de vrai Dieu que Lui, ainsi que les anges, les gens de science établissant la justice : Il n'y a de vrai dieu que Lui, le Tout puissant, le Sage. »
(Sourate 3 verset 18)

Et la preuve que Mouhammad est le messager d'Allah est le verset :

« Mouhammad n'est le père d'aucun de vos hommes, mais il est le messager d'Allah et le dernier des prophètes. »
(Sourate 33 verset 40)

Et la preuve de l'obligation de purifier l'adoration pour Allah Seul, ainsi que de la prière et de la Zakât, est le verset :

« Il ne leur a été commandé que d'adorer Allah purement en pure monothéisme, de pratiquer la prière et de donner la Zakât : telle est la religion de droiture. »
(Sourate 98 verset 5)

Et la preuve du jeûne est le verset :

« Ô vous les croyants, le jeûne vous a été prescrit comme il fut prescrit à ceux d'avant vous afin que vous soyez pieux. »
(Sourate 2 verset 183)
Et la preuve du pèlerinage est le verset :

« Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes.»
(Sourate 3 verset 97)

Et la Foi repose sur six fondements :

Croire en Allah.

Croire en Ses anges.

Croire en Ses Livres.

Croire en Ses messagers.

Croire au jour dernier.

Croire au destin, et ce qu'il s'y trouve de bon ou de mauvais.

Et la bienfaisance, c'est d'adorer Allah comme si tu Le voyais, car même si toi tu ne Le vois pas, Lui te voit.

Si l'on te dit : Qui est ton prophète ?

Répond : C'est Mouhammad, fils d'Abdallah, fils d'Abdel-Mouttalib, fils de Hâchim ; et Hâchim fut Qouraychit, et les Qouraych sont arabes, descendant d'Ismâ'il fils d'Ibrâhîm, l'ami intime d'Allah, que la Paix d'Allah soit sur notre prophète ainsi que sur lui. Son pays était la Mecque, puis il s'exila à Médine. Il est mort à 63 ans, il vécu 40 ans avant la prophétie, puis 23 ans en tant que prophète et messager. La prophétie commença par la révélation de la sourate « Lis ! » (Sourate 96) et il devint messager lorsque lui fut révélé la sourate :

« Le revêtu d'un manteau! »
(Sourate 74).

Si l'on te dit : Est-ce que les morts seront ressuscités ?

Répond : Oui, et la preuve de ça est le verset :

« C’est d’elle que Nous vous avons créé, et c’est en elle que vous retournerez, puis d’elle ; Nous vous ressortirons une nouvelle fois »
(Sourate 20 verset 55)

Et celui qui conteste la résurrection : c’est un mécréant. Et la preuve est le verset :

« Les mécréants prétendent qu’ils ne seront pas ressuscités… Dis : « Si ! Vous serez ressuscités, par mon Seigneur ! Puis vous serez informé de ce que vous avez fait, et ceci est très simple pour Allah. »
(Sourate 64 verset 7)

Si l’on te dit : Qu’est ce qui regroupe l’adoration d’Allah Seul ?

Répond : Lui obéir en se conformant à Ses ordres, et en s’écartant de Ses interdits.

Si l’on te dit : Quelles sont les formes d’adoration qui ne sont valides que pour Allah ?

Répond : Parmi ces formes :

L’invoquer, implorer Son aide, implorer Son secours, Lui offrir un sacrifice, Lui faire un vœu, Le craindre, s’en remettre à Lui, se repentir auprès de Lui, L’aimer, L’appréhender, Le désirer, avoir constamment peur de Lui, L’adorer, s’incliner et se prosterner pour Lui, être humble face à Lui, se soumettre à Lui, Le vénérer… Tout ceci est spécifique à la divinité.
La preuve de l’invocation est le verset :

« Les prosternations ne sont que pour Allah, n’invoquez personne avec Allah. »
(Sourate 72 verset 19)

Et le verset :

« A Lui l'appel de la Vérité! Ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui ne leur répondent d'aucune façon; semblables à celui qui étend ses deux mains vers l'eau pour la porter à sa bouche, mais qui ne parvient jamais à l'atteindre. L'invocation des mécréants n'est que vanité. »
(Sourate 13 verset 14)

La preuve de l’imploration du secours est le verset :

« (Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt: "Je vais vous aider d'un millier d'Anges déferlant les uns à la suite des autres." »
(Sourate 8 verset 9)

La preuve de l’imploration de l’aide est le verset :

« C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons secours. »
(Sourate 1 verset 5)

La preuve du sacrifice est le verset :

« Dis: "En vérité, ma Prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. [163] A Lui nul associé! Et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre." »
(Sourate 6 verset 162-163)

La preuve du voeu est le verset :

« Ils accomplissent leurs vœux et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout. »

(Sourate 76 verset 7)

La preuve de la crainte est le verset :

« C'est le Diable qui vous fait peur de ses adhérents. N'ayez donc pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants. »
(Sourate 3 verset 175)

La preuve de l’espoir est le verset :

« Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur". »
(Sourate 18 verset 110)

La preuve de s’en remettre à Lui est le verset :

« Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants »
(Sourate 5 verset 23)

La preuve du repentir est le verset :

« Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui, avant que ne vous vienne le châtiment et vous ne recevez alors aucun secours. »
(Sourate 39 verset 54)

La preuve de l’amour est le verset :

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah. Quand les injustes verront le châtiment, ils sauront que la force tout entière est à Allah et qu'Allah est dur en châtiment!... »
(Sourate 2 verset 165)

La preuve de l’appréhension est le verset :

« Ne craignez donc pas les gens, mais craignez Moi. »
(Sourate 5 verset 44)

La preuve du désir et de la peur est le verset :

« Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par désir et par crainte. Et ils étaient humbles devant Nous. »
(Sourate 21 verset 90)

La preuve de l’adoration est le verset :
« Et votre Divinité est une divinité unique. Pas de divinité à part Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. »
(Sourate 2 verset 163)

La preuve de l’inclinaison et de la prosternation est le verset :

« Ô vous qui croyez! Inclinez-vous, prosternez-vous, adorez votre Seigneur, et faites le bien. Peut-être réussirez-vous! »
(Sourate 22 verset 77)

La preuve de l’humilité est le verset :

« Il y a certes, parmi les gens du Livre ceux qui croient en Allah et en ce qu'on a fait descendre vers vous et en ce qu'on a fait descendre vers eux. Ils sont humbles envers Allah, et ne vendent point les versets d'Allah à vil prix. Voilà ceux dont la récompense est auprès de leur Seigneur. En vérité, Allah est prompt à faire les comptes. »

(Sourate 3 verset 199)

Et toute les adorations de ce genre : quiconque voue la moindre forme d’adoration à un autre qu’Allah, il a associé Allah à un autre.

Si l’on te dit : C’est quoi le plus noble commandement d’Allah ?

Répond : C’est de pratiquer Son Unicité dans l’adoration, et nous venons de l’expliquer.
Et la plus grave chose qu’Il a interdit, c’est de Lui donner un associé, en invoquant un autre qu’Allah ou en vouant une forme d’adoration à un autre qu’Allah. Celui qui voue la moindre adoration à un autre qu’Allah, il aura pris cet autre pour seigneur et divinité, et associé Allah à un autre.

Et nous avons déjà mentionné les versets qui prouvent que ceci est l’idolâtrie qu’Allah a interdite et pour laquelle Il condamna les idolâtres. Allah a dit :

« Certes, Allah ne pardonne pas qu’on Lui donne un associé, et Il pardonne ce qui est moindre que cela à qui Il veut. Et Celui qui associe à Allah s’est égaré d’un égarement profond »
(Sourate 4 verset 48)

Et Allah a dit :

« Certes, celui qui associe Allah, Allah lui interdit le Paradis, et son refuge sera l’enfer ; les injustes n’ont pas de sauveur. »
(Sourate 5 verset 72)

Et que la Paix d’Allah soit sur Mouhammad.

Source : Dourar As-Saniyya volume 1 page 151